

DÉLIBÉRATION N° 4

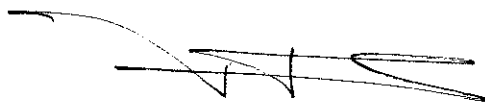
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE
DU 19 NOVEMBRE 2010**

Vu le décret n° 97-1181 du 24 décembre 1997 modifié, portant statut de l'Etablissement public administratif « la Masse des douanes », et notamment son article 16 ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration autorise le directeur de l'établissement à réserver à Paris 19ème, trois logements repris dans la note jointe en annexe.

Fait à Montreuil le 19 novembre 2010

Le président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, representing the name Jérôme Fournel.

Jérôme FOURNEL

Réservation de 3 logements à PARIS 19ème

L'Omnium de gestion immobilière de l'Ile-de-France (OGIF) a proposé la réservation de 3 logements de type 2, dans un programme neuf situé rue des Ardennes à Paris 19ème. Ce collectif financé par PLS est livrable en septembre 2012.

Il s'agit d'un quartier commerçant, comportant tous les services de proximité, et desservi de façon variée par métro et autobus. La proximité du parc de La Villette et du canal de l'Ourcq lui procurent un caractère familial et un certain agrément. Ce secteur est marqué par un mouvement de rénovation urbaine de nature à en améliorer la qualité au fil du temps.

L'immeuble à construire se situera en retrait de la rue, en fond de parcelle, derrière une résidence préexistante de l'OGIF, comprenant 3 immeubles d'une hauteur de 4 à 10 étages et comportant des jardinets. Il sera pourvu d'un jardin intérieur. Sa qualité de construction, aux normes BBC, sera élevée ; il sera doté de dispositifs innovants tels que l'eau chaude thermique solaire.

L'accès à la résidence actuelle s'effectue par une grille avec digicode et, pour les voitures, par un portail commandé par un bip. L'entrée du futur immeuble se composera d'une première porte commandée par code et badge Vigik, puis d'un sas, et enfin d'une deuxième porte protégée par interphone ou vidéophone.

Le conventionnement PLS, qui ouvre droit à l'APL, est en adéquation avec les revenus des agents potentiellement concernés.

La proposition a été bien reçue par le service régional comme par les élus en CRM.

La réservation est proposée en droit de suite pour une durée de 20 ans, au tarif unitaire de 75 000 €, soit 225 000 € au total.

Les surfaces moyennes des T2 sont de 44 m². Les loyers moyens sont estimés à 12,81 €/m², soit un loyer brut de 563 €. Compte tenu de la tension du marché parisien et de la qualité du programme, ce loyer est attractif.